

Formation courte IA4Health Innovation



Présentation

Former les professionnels de santé aux processus d'obtention des certifications européennes pour l'intégration réussie et sécuritaire de dispositifs ou services basés sur l'intelligence artificielle dans le domaine de la santé.

Cet objectif général mettra en évidence les principaux points suivant : comprendre les certifications européennes, se familiariser avec la réglementation et les normes applicables à l'IA en santé, et apprendre à naviguer efficacement dans le processus de certification pour assurer une mise sur le marché réussie et sécuritaire des technologies médicales basées sur l'IA.

Tarif:850€

Formation en E.learning en anglais

Admission

Conditions d'admission

A l'issue de la formation, une attestation de réussite sera remise au candidat

Candidature

L'admission à la formation est prononcée par le responsable pédagogique ou la commission pédagogique sur étude de dossier.

Dossier CV/ Lettre de motivation/ en ligne

Public cible

Le public cible pour un module de formation sur l'obtention des certifications européennes pour les dispositifs ou services d'intelligence artificielle dans le domaine médical comprend généralement plusieurs types de professionnels de santé et autres acteurs concernés :

1. **Jeunes médecins** : Les médecins récemment diplômés qui souhaitent se familiariser avec l'utilisation de l'IA dans le domaine médical et comprendre comment obtenir la certification pour leurs dispositifs ou services.
2. **Ingénieurs** : Les ingénieurs impliqués dans le développement de technologies basées sur l'intelligence artificielle pour le secteur de la santé, qui ont besoin d'une compréhension approfondie des exigences réglementaires et des certifications nécessaires.

3. **Paramédicaux** : Les infirmières, les techniciens de laboratoire, les pharmaciens et autres professionnels paramédicaux ayant un intérêt pour l'intégration de l'IA dans leurs pratiques quotidiennes et souhaitant comprendre comment garantir la sécurité et l'efficacité des technologies concernées.

4. **Chercheurs** : Les chercheurs en médecine, en biologie ou en informatique qui travaillent sur le développement de dispositifs ou services basés sur l'intelligence artificielle pour améliorer la santé et les soins médicaux et qui souhaitent être informés des exigences réglementaires.

5. **Entrepreneurs** : Les entrepreneurs du secteur de la santé travaillant sur le développement d'innovations basées sur l'IA, qui ont besoin d'une compréhension approfondie des certifications européennes et des réglementations applicables pour garantir que leurs produits ou services répondent aux normes de sécurité et d'efficacité.

6. **Responsables politiques** : Les décideurs qui souhaitent promouvoir une utilisation responsable et éthique de l'IA dans le domaine médical, en comprenant les défis réglementaires et les opportunités offertes par ces technologies.

7. **Organismes de certification** : Les professionnels travaillant pour des organismes de certification européens qui sont chargés d'évaluer la conformité des dispositifs ou services basés sur l'intelligence artificielle aux exigences réglementaires et normatives.

8. **Organisations non gouvernementales (ONG)** : Les organisations travaillant dans le domaine de la santé qui souhaitent promouvoir une utilisation responsable et éthique de l'IA en soutenant les professionnels de santé dans leur compréhension des certifications européennes.

9. **Établissements d'enseignement supérieur** : Les établissements offrant des programmes d'études liés à la médecine, l'informatique ou l'ingénierie qui souhaitent préparer leurs étudiants à faire face aux défis réglementaires et normatifs associés à l'utilisation de l'IA dans le domaine médical.

10. **Autres parties prenantes** : Toute autre personne ayant un intérêt pour la manière dont les certifications européennes

influencent l'innovation et l'adoption des technologies basées sur l'intelligence artificielle dans le domaine de la santé.

Tarifs de la formation continue

850€

Capacité d'accueil

de 20 à 50: effectif d'accueil

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Sarah KALLAL

📞 0438388345

✉ sarah.kallal@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable pédagogique

Dr. Pierre GILLOIS

✉ pierre.gillois@univ-grenoble-alpes.fr

Programme

Organisation

Période de formation: Oct à décembre/ Février à avril

Durée: 3 mois soit 35h:

1h d'introduction

20h de cours magistraux à distance

8h de SEPI

1h de debriefing

5h d'évaluation par les pairs

Spécificités du programme

1. Compréhension des réglementations et normes applicables en matière de certification européenne pour l'IA en santé

: Les participants seront capables d'identifier et interpréter les lois, directives et règlements relatifs aux technologies médicales basées sur l'IA.

2. Identification des exigences spécifiques à chaque certification : Les professionnels de santé sauront identifier les différentes certifications nécessaires pour leurs dispositifs ou services, ainsi que les critères d'éligibilité et les procédures associées.

3. Prise en compte des aspects éthiques et juridiques liés à l'utilisation de l'IA dans le domaine médical : Les participants seront sensibilisés aux enjeux éthiques, légaux et sociaux entourant l'utilisation de technologies basées sur l'intelligence artificielle pour les soins de santé.

4. Évaluation des risques liés à la sécurité et à l'efficacité des dispositifs ou services d'IA : Les professionnels seront en mesure d'identifier, d'analyser et de gérer les risques potentiels associés aux technologies médicales basées sur l'intelligence artificielle.

5. Préparation des documents nécessaires à la certification européenne : Les participants acquerront les compétences pour rassembler, préparer et soumettre avec succès les dossiers requis pour obtenir les certifications pertinentes.

6. Maîtrise du processus de certification : Les professionnels seront capables de naviguer dans le processus de certification européenne pour l'IA en santé, y compris la communication avec les organismes réglementaires et la préparation aux audits éventuels.

7. Adaptation des pratiques d'innovation à la législation européenne : Les participants apprendront à intégrer les exigences de certification dans leurs processus d'innovation, garantissant ainsi que leurs dispositifs ou services sont conformes aux réglementations en vigueur.

8. Collaboration interdisciplinaire pour une utilisation responsable et éthique de l'IA : Les professionnels seront encouragés à travailler avec divers acteurs (ingénieurs, médecins, patients, etc.) afin d'assurer le développement et la mise en œuvre appropriée des technologies basées sur l'intelligence artificielle dans le domaine médical.

9. Veille réglementaire : Les participants apprendront à suivre les évolutions législatives et normatives, garantissant ainsi que leurs dispositifs ou services répondent aux dernières exigences en matière de certification européenne pour l'IA en santé.

10. Compétences de communication et de négociation : Les professionnels seront formés à la présentation claire des avantages, des risques et des implications éthiques de leurs dispositifs ou services auprès des organismes réglementaires, améliorant ainsi leurs chances d'obtenir les certifications nécessaires.